

**DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU
22 FÉVRIER 2023**

Le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 24/02/2023
Document affiché à la Mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 02/03/2023

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 Allée de l'Île Gloriette - BP 2411 - 44041 NANTES Cedex 01 - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 22 Février 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023FEV-01	ARRÊT DU PROCÈS VERBAL SÉANCE 25 JANVIER 2023	Adopté à l'unanimité
2023FEV-02	TRAVAUX MAIRIE - VALIDATION DEVIS MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE	Adopté à l'unanimité
2023FEV-03	DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SYDEV	Adopté à l'unanimité
2023FEV-04	BUDGET LOTISSEMENT T3 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022	Adopté à l'unanimité
2023FEV-05	BUDGET LOTISSEMENT T3 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	Adopté à l'unanimité
2023FEV-06	BUDGET LOTISSEMENT T4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022	Adopté à l'unanimité
2023FEV-07	BUDGET LOTISSEMENT T4 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	Adopté à l'unanimité
2023FEV-08	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022	Adopté à l'unanimité
2023FEV-09	BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	Adopté à l'unanimité
2023FEV-10	BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS	Adopté à l'unanimité

Le Maire, Yves-Marie BOUCHER



Document mis en ligne sur le site internet de la commune de Petosse - petosse.fr - et affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 02 mars 2023,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-01

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JANVIER 2023

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2023 a été transmis à Mmes et MM. les conseillers municipaux par mail, le 22 Février 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ **ARRÊTE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 janvier 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-02

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : TRAVAUX MAIRIE - VALIDATION DEVIS MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Dans le cadre des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie, Monsieur le Maire propose de retenir le devis de la société SOCOTEC pour la mission de Contrôle Technique, pour un montant de 3 344 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de retenir la société SOCOTEC, pour la mission de Contrôle Technique pour le projet de réhabilitation et de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie, pour un montant de 3 344 € HT, soit 4 012,80 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-03

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU COMITÉ TERRITORIAL DE L'ÉNERGIE

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Vu les statuts du SyDEV,

Considérant la démission de Madame Marie-Corinne POTHIER à son poste de conseillère, le 19 juin 2022,

Considérant la délibération n°2020JUILLET-05 par laquelle Madame Marie-Corinne POTHIER a été désignée Déléguée Suppléante au Comité Syndical du SyDEV,

Il convient de désigner un nouveau délégué suppléant au Comité Syndical du SyDEV.

M. Yves-Marie BOUCHER est candidat.

Nombre de bulletin : 11

Bulletin nul : 0

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

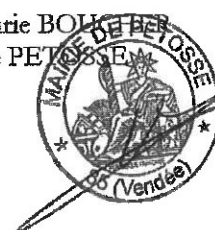
Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit M. Yves-Marie BOUCHER, délégué suppléant au Comité Syndical du SyDEV.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-04

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1-Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2-Statuant sur l'exécution du budget Lotissement Tranche 3 de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-05

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : **BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le Compte Administratif de l'exercice 2022 dont les résultats sont les suivants :

		DÉPENSES				RECETTES	
FONCTIONNEMENT		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 11	Charges Générales	61 901,17	-	Chap 70	Vente de terrains	83 096,40	74 178,53
Chap 043	Frais accessoires	500,00	414,69	Chap 043	Transfert des charges	500,00	414,69
Chap 65	Autres charges de gestion	30,00	0,53	Chap 75	Autres produits de gestion	30,00	-
Chap 66	Charges financières	500,00	414,69				
Chap 042	Stock au 01/01/2022	127 200,22	127 200,22	Chap 042	Stock au 31/12/2022	26 000,00	25 169,69
		Total	128 030,13			Total	99 762,91
INVESTISSEMENT		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 16	Amort Emprunt	40 000,00	40 000,00	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	127 200,22	127 200,22
Chap 040	Stock au 31/12/2020	26 000,00	25 169,69	164	Emprunt	26 000,00	
		Total	65 169,69			Total	127 200,22

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice -28 267,22
Report 2021 excédent 80 504,99
Résultat de Clôture 2022 52 237,77

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 62 030,53
Report 2021 - Déficit -87 200,22
Résultat de Clôture 2022 - 25 169,69

Résultat global de clôture de l'exercice

27 068,08

Ne prenant pas part au vote, Monsieur le Maire quitte la séance.

Sur quoi, sous la présidence de Madame RENAUDIN, 1^{ère} Adjointe au maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget Lotissement « Les Vignes » T3.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-06

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1-Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2-Statuant sur l'exécution du budget Lotissement Tranche 4 de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-07

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : **BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le Compte Administratif de l'exercice 2022 dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT				RECETTES			
		DÉPENSES				RECETTES	
		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 11	Charges Générales	217 831,46	117 609,60	Chap 70	Vente de terrains	58 000,40	45 882,13
Chap 043	Frais accessoires	1 300,00	548,56	Chap 043	Transfert de charges	1 300,00	548,56
Chap 65	Autres charges de gestion	50,00	0,74	Chap 75	Autres produits de gestion	50,00	-
Chap 66	Charges financières	1 300,00	548,56				
Chap 042	Stock au 01/01/2022	26 868,54	26 868,54	Chap 042	Stock au 31/12/2022	188 000,00	125 302,07
		Total	145 576,00			Total	171 732,76
INVESTISSEMENT							
		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 16	Amort Emprunt	58 000,00	-	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	26 868,54	26 868,54
Chap 040	Stock au 31/12/2020	188 000,00	125 302,07	164	Emprunt	246 000,00	250 000,00
		Total	125 302,07			Total	276 868,54

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 26 156,76
Report 2021 - Déficit -0,40
Résultat de de clôture 2022 26 156,36

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 151 566,47
Report 2021 - Déficit -26 868,54
Résultat de de clôture 2022 124 697,93

Résultat global de clôture de l'exercice

150 854,29

Ne prenant pas part au vote, Monsieur le Maire quitte la séance.

Sur quoi, sous la présidence de Madame RENAUDIN, 1^{ère} Adjointe au maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget Lotissement « Les Vignes » T4.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-08

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1-Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2-Statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-09

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : **BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le Compte Administratif de l'exercice 2022 dont les résultats sont les suivants :

		DÉPENSES		RECETTES			
FONCTIONNEMENT		Budgété	Réalisé	Budgété	Réalisé		
Chap 11	Charges Générales	106 040,00	88 054,64	Chap 70	Produits de services	8 685,00	8 563,40
Chap 12	Charges du Personnel	135 699,96	129 456,79	Chap 73	Impôts et taxes	271 136,00	286 129,31
Chap 14	Atténuations de produits	1 500,00	749,00	Chap 13	Atténuations de charges	200,00	1 257,54
Chap 022	Dépenses imprévues	1 000,00		Chap 74	Dotations / Subv	133 517,00	134 217,68
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	19 074,00	59 360,82	Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	-	-
Chap 65	Autres charges de gestion	42 410,00	37 956,00	Chap 75	Autres pdts gestion	5 550,00	7 520,35
Chap 66	Charges financières	8 886,00	8 449,35	Chap 76	Pdts financiers	1,06	1,06
Chap 67	Charges Except	1 000,00	-	Chap 77	Pdts exceptionnels	1 000,00	59 367,31
023	Vrt à la section d'inv	124 398,23					
		Total	324 026,60			Total	497 056,65

INVESTISSEMENT		Budgété	Réalisé	Budgété	Réalisé		
Chap 16	Amort Emprunt	61 152,16	61 152,16	021	Vrt de la section de fonct	124 398,23	-
Chap 20	Immo Incorporelles	46 199,88	44 211,51	024	Pdts de cessions	40 000,00	37 620,25
Chap 204	Subv Equip	50 644,00	50 644,00	Chap 10	Dotations	200 900,00	202 793,83
Chap 21	Immo Corporelles	323 045,43	241 061,31	Chap 13	Subv inv	481 968,66	299 016,27
Chap 23	Immo en cours	462 983,55	436 417,29	Chap 16	Emprunt		
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	-	-	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	19 074,00	21 740,57
		Total	833 486,27			Total	561 170,92

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 173 030,05
Report 2021 excédent 19 919,13
Résultat de clôture 2022 192 949,18

Investissement

Résultat de l'exercice -272 315,35
Report 2021 excédent 77 684,13
Résultat de clôture 2022 - 194 631,22

Résultat de clôture de l'exercice

1 682,04

Ne prenant pas part au vote, Monsieur le Maire quitte la séance.

Sur quoi, sous la présidence de Madame RENAUDIN, 1^{ère} Adjointe au maire,
Municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget

Envoyé en préfecture le 24/02/2023
Reçu en préfecture le 24/02/2023
Publié le
ID : 085-218501740-20230222-2023FEV09-DE

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2023

N° : 2023-FEV-10

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 17/02/2023

Objet de la délibération : **BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le 22 Février 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge,

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 ;

Constatant que le compte administratif présente au 31/12/2022 les résultats ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes - Exercice 2022	497 056,65	Recettes - Exercice 2022	561 170,92
Dépenses - Exercice 2022	-324 026,60	Dépenses - Exercice 2022	-833 486,27
Résultat de l'exercice 2022	173 030,05	Résultat de l'exercice 2022	-272 315,35
Excédent reporté 2021	19 919,13	Excédent reporté 2021	77 684,13
Résultat de clôture 2022	192 949,18	Résultat de clôture 2022	-194 631,22

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT

	Résultat de clôture Investissement	-194 631,22
	RAR Dépenses	-34 129,76
	RAR Recettes	210 945,85
	Besoin de financement de la section d'investissement	-17 815,13

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

- à l'exécution du virement de la section de fonctionnement (art 1068) : 170 000 €
- et pour solde, en excédent reporté (ligne 002) : 22 949,18 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire

